

Délibération n°2404-16

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 14  
Présents : 10+4 proc  
Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Béatrice ROZIER – Fabrice FONTAINE – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN – Jean-Marc BLANIC-Fablenne GALLI

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Sandrine BARRALIS – Karine FAGES – Michel CORSINI

Secrétaire : Christian DI MARTINO

**Objet : Signature d'une convention de location  
D'une partie de la parcelle communale cadastrée  
A n°1190 (passage par la section A n°1569), située  
A « La Suc » à la société VALOCIME SAS**

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démarche de la société VALOCÏME, entreprise spécialisée dans la valorisation de patrimoine qui a notamment pour objet social la valorisation de patrimoine foncier ou immobilier.

La société VALOCÏME est intéressée pour prendre à bail l'emplacement de 20 m<sup>2</sup> environ sur ladite parcelle, objet de la convention conclue avec l'occupant actuel à l'expiration de cette dernière selon l'offre financière transmise.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, par 7 voix CONTRE, 2 ABSTENTIONS, 5 voix POUR,**

- **N'ACCEPTE PAS** le principe de changement de locataire
- **DECIDE DE NE PAS** donner en location pour une durée de 12 ans à effet du 20/12/2034, tacitement reconductible, à la société VALOCÏME, les emplacements de 20 m<sup>2</sup> environ sur la parcelle cadastrée A N°1190 (Passage par la SECTION A N° 1569)
- **N'ACCEPTE PAS** le montant de l'indemnité de réservation de 2 200 € (200 € versés à la signature + 10 x 200 €/an)
- **N'ACCEPTE PAS** un loyer annuel de 17 200 € Net (comprenant toutes charges éventuelles y compris la TVA si le Contractant y est assujetti) avec une indexation fixe annuelle + 0,5%
- **N'AUTORISE PAS** Monsieur Le Maire à signer la convention de location à intervenir avec VALOCÏME et tous documents se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le secrétaire,



Christian DI MARTINO

Le Maire  
Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 16/04/2024  
Qualité : Maire

Gérard BRANDA